



RAPPORT SUR LA MISSION EN SUISSE

EFFECTUÉ PAR LE

**REGROUPEMENT NATIONAL DES
DIRECTIONS GÉNÉRALES DE L'ÉDUCATION**

NOVEMBRE 2009

1.0 INTRODUCTION

Les membres du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) attachent, en principe, une grande importance à l'échange d'information et au partage de connaissances qui peuvent se produire dans le cadre de missions exploratoires dans des pays étrangers. Dans cette perspective, du 2 au 7 novembre 2009, neuf directions générales, toutes membres du regroupement se sont rendues en Suisse afin de :

- discuter avec les responsables de l'éducation publique suisse (fonctionnaires, administrateurs scolaires et professeurs) de l'organisation et du fonctionnement de leur système d'éducation public;
- présenter aux hôtes suisses certains éléments pertinents du système d'éducation canadien.

Parmi les thèmes que les membres de la délégation canadienne tenaient à aborder avec leurs vis-à-vis suisses, on retrouve :

- la réussite scolaire;
- le concept de centres scolaires communautaires et l'intégration de l'école dans le milieu;
- la construction identitaire;
- l'intégration des élèves issus de l'immigration et des communautés ethnoculturelles;
- la petite enfance;
- la formation des enseignants et l'apprentissage continu (enseignants et administrateurs);
- le Baccalauréat international.

Les membres du RNDGÉ avaient choisi la Suisse en partie parce que le pays :

- est plurilingue;
- une de ses langues officielles est le français;
- accorde une grande importance à l'apprentissage d'une deuxième et même d'une troisième langue;
- reçoit un nombre important d'immigrants qu'il doit intégrer dans le système scolaire;
- a déjà des accords bilatéraux avec le Canada;
- réalise depuis un certain temps des échanges d'élèves, de professeurs et d'administrateurs avec au moins deux provinces canadiennes, le Nouveau-Brunswick et le Québec.

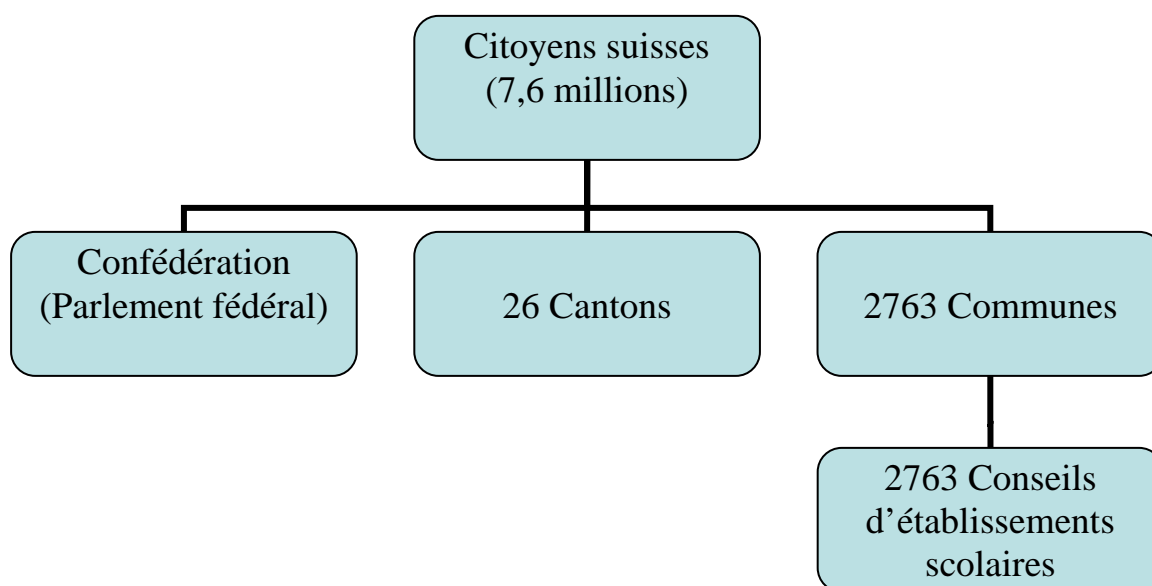
2.0 ACCUEIL SUISSE

L'accueil de la délégation canadienne en Suisse a été très chaleureux. Les personnes contactées par le chef de mission M. Roger Paul pour aider à l'organisation des visites sur le terrain ont toutes fait un excellent travail. Nous tenons à remercier de façon particulière, M. Bernard Wicht, chef de l'Unité de coordination Culture et société, Organisations internationales de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), M. Laurent Feuz, éducateur et administrateur scolaire, politicien et membre de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (Section Suisse) et Michel Chinal, directeur du Campus de la Châtaigneraie (Baccalauréat international). Ces personnes ont toutes contribué de façon importante à la réussite de la mission en nous mettant en rapport avec des personnes appropriées dans le système suisse.

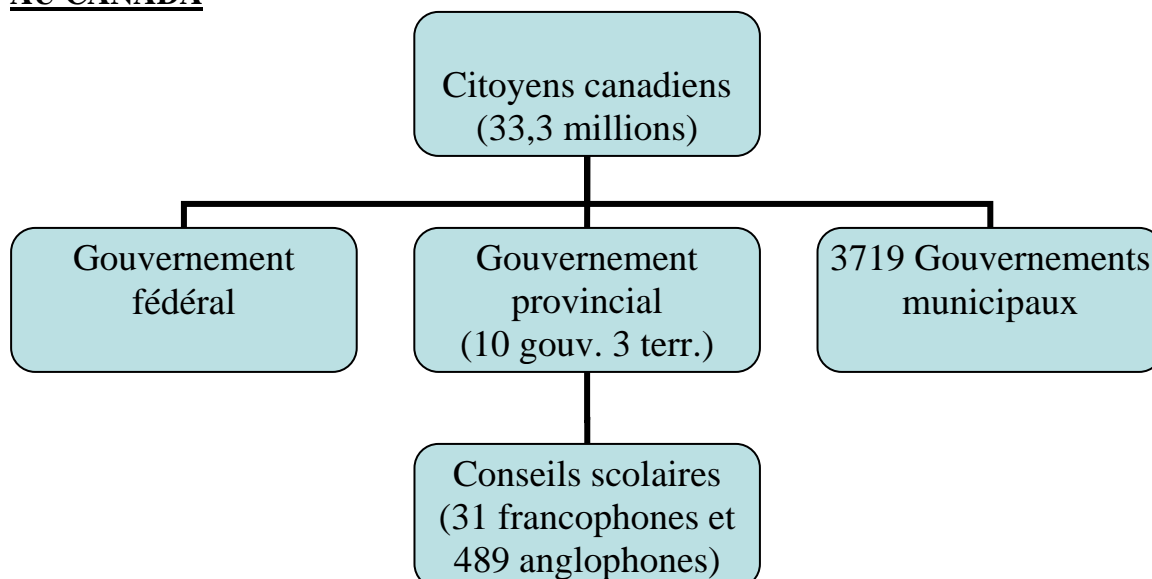
3.0 BRÈVE COMPARAISON DES RÉGIMES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ENTRE LA SUISSE ET LE CANADA

La Suisse, comme d'ailleurs le Canada, se considère elle-même comme un modèle de démocratie, c'est-à-dire comme un « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Les suisses sont très fiers et tiennent beaucoup au principe du droit du peuple et du citoyen à se prononcer et à participer au processus décisionnel sur toutes les questions et initiatives qui les touchent de loin ou de près. De nos jours, on dénombre trois niveaux d'autorité politique en Suisse : la confédération, les cantons et les communes. Aux fins de ce compte rendu, nous présentons ci-dessous une comparaison très simpliste et rudimentaire de la répartition des compétences au niveau politique et au niveau de la gestion du système d'éducation entre la Suisse et le Canada. Comme vous le constaterez, les différences ne sont pas marginales entre les deux pays et les similarités sont très remarquables.

EN SUISSE



AU CANADA



Les deux diagrammes présentés ci-dessus démontrent que dans chacun des deux pays, les citoyens élisent des représentants à trois niveaux d'autorité politique : 1- fédéral (appellations similaires dans les deux pays), 2- provincial/cantonal et 3- municipal/communal. En Suisse la commune nomme un conseil d'établissements scolaires pour surveiller les écoles tandis qu'au Canada, les conseillers scolaires sont soit élus ou nommés selon la province ou le territoire. Cependant, les constitutions dans chacun des pays ne répartissent pas les compétences entre les trois niveaux d'autorité politique de la même façon dans le domaine de l'éducation.

En Suisse les compétences sont divisées comme suit :

- La **Confédération** est responsable des hautes écoles (universités et écoles polytechniques) et de la formation professionnelle.
- Les **cantons** assurent la responsabilité de l'instruction publique (législation, financement et élaboration des programmes d'études, évaluation externe des écoles).
- La **commune** s'occupe de l'organisation et de la direction de l'école au niveau local (mise en oeuvre pédagogique, autonomie partielle des écoles).

Par contre au Canada, le contrôle du système d'éducation entier se situe uniquement à l'intérieur des compétences des gouvernements provinciaux qui a créé des conseils scolaires pour s'occuper des écoles au niveau régional.

En résumé et sans aller dans tous les détails de la répartition des compétences respectives dans chacun des pays, nous pouvons conclure que les similarités dans la répartition des compétences dans les domaines politique et éducationnel dans les deux pays sont plus importantes que les différences et que cet état des choses peut favoriser, voire faciliter les relations et les échanges entre le Canada et la Suisse dans le domaine de l'éducation publique.

4.0 QUELQUES STATISTIQUES ET FAITS INTÉRESSANTS AU SUJET DU SYSTÈME SCOLAIRE SUISSE

- **Système scolaire public de la Suisse**

- La population totale de la Suisse est d'environ 7,6 millions d'habitants dont 1,6 million est d'origine étrangère.
- Le pays compte trois langues officielles qui se répartissent en fonction du pourcentage de la population totale comme suit : l'allemand, 63,7 pour cent; le français, 19,5 pour cent; l'italien, 6,6 pour cent. Aussi, la langue rhéto-romane est utilisée par 0,5 pour cent de la population alors que 10 pour cent de la population utilise d'autres langues.
- Chaque canton a une langue officielle à l'exception du Valais qui est officiellement bilingue (français et allemand).
- Tous les enfants ont le droit et l'obligation de fréquenter l'école de 6 ans à 15 ans, c'est-à-dire de la première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire I. Le secondaire II qui représente au Canada les 10^e, 11^e et 12^e années n'est pas obligatoire.
- Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves fréquentent le système d'éducation public.
- Quatre-vingt-dix pour cent des élèves sont titulaires d'un diplôme du degré du secondaire.

- Soixante-dix pour cent des élèves choisissent ou sont dirigés vers un des six programmes professionnels qui mènent à **la maturité professionnelle** (programmes techniques au niveau post-secondaire). Lors de ces études, l'élève passe la majorité de son temps en stage pratique à l'extérieur de l'école.
- Trente pour cent choisissent ou sont dirigés vers **la maturité gymnasiale** (études universitaires).
- La Confédération pose un timbre sur chaque diplôme de baccalauréat (diplôme de fin d'études secondaires II) afin d'assurer la reconnaissance de tous les diplômes au niveau des 26 cantons.
- Vingt-cinq pour cent des élèves sont des immigrants. Les autorités scolaires ne sont pas autorisées à rapporter aux autorités juridiques les immigrants qui sont entrés au pays illégalement.
- Les vingt-six cantons ont un accord intercantonal et œuvrent à l'heure actuelle à l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat Harmos).
- Il existe un accord bilatéral Suisse/Canada sur les échanges de professeurs, d'élèves, et de stages pratiques. La Suisse cherche à intensifier ces échanges. Au moins deux provinces canadiennes, le Nouveau-Brunswick et le Québec, participent à des échanges à l'heure actuelle.
- La détermination de la Suisse à inclure toute la population dans le processus de prise de décision (démocratie directe) fait en sorte que toute réforme du système démocratique suisse, y inclut bien entendu celles du système scolaire public, entraîne en général des délais importants de mise en œuvre (parfois de 15 ans à 20 ans).

- **Programme de Baccalauréat international**

- Un peu plus d'un pour cent (1,09%) des élèves inscrits aux programmes suivent leurs cours en français.
- Aucun cours n'est enseigné à distance en français. L'organisation est en train de piloter quatre cours à distance dispensés en langue anglaise.
- Les écoles de Genève ont manifesté un intérêt dans la mise en place de cours distance en français.
- Le siège social du programme est situé à Genève. Le bureau de New York s'occupe de la livraison du programme dans les Amériques.

5.0 CONCLUSION ET PISTES POTENTIELLES DE COLLABORATION FUTURE POUR LES MEMBRES DU RNDGÉ

Aux dires des participants, la mission en Suisse a été très réussie. Le programme et l'horaire des visites et des discussions étaient agencés de sorte à permettre aux directions générales de bien comprendre le système d'éducation suisse et de le comparer aux systèmes d'éducation de leur propre province et de l'ensemble du Canada. Les participants sont partis avec le sentiment d'avoir appris et partagé beaucoup d'information. Sur certains plans, il semblait que le Canada était bien en avance sur la Suisse alors que sur d'autres plans, le système suisse offrait plein de matière à réflexion.

En ce qui concerne les pistes de collaboration futures, nous avons identifié les éléments suivants :

- Une collaboration dans les domaines de la standardisation des programmes d'études et de l'évaluation du rendement des élèves aux niveaux cantonal (provincial) et national.
- Une augmentation dans le nombre d'échanges d'élèves, de professeurs et d'administrateurs.
- Des discussions approfondies sur :
 - 1- les meilleures pratiques en enseignement des langues maternelles et secondes;
 - 2- l'intégration des immigrants au sein du système scolaire;

3- des discussions sur l'efficacité des programmes de remédiation;
(programmes pour les élèves avec des problèmes de comportement) tels que le
CRIC (deux jours et demi de discussion et d'évaluation) et l'OASIS (intervention
de huit semaines dans une salle de classe spéciale)

4- l'organisation et l'efficacité des stages pratiques dans le cadre de la formation
professionnelle.

- Une collaboration et un effort conjoint pour faire en sorte que les programmes du Baccalauréat international soient éventuellement offerts à distance en français.

En conclusion, les directions générales ont réussi en très peu de temps à mieux comprendre le système d'éducation francophone suisse et à tisser des liens et à établir des relations de travail durables avec les dirigeants du système.

6.0 LISTE DES PARTICIPANTS DU RNDGÉ

M. Henri Lemire, Edmonton (Alberta)
M. Donald Michaud, Saint-Paul (Alberta)
M. Dennis Ferré, Winnipeg (Manitoba)
M. Claude Giroux, Bathurst (Nouveau-Brunswick)
M. Jean-Guy Levesque, Campbellton (Nouveau-Brunswick)
M. Darrell Samson, Meteghan (Nouvelle-Écosse)
M. Jean-Luc Bernard, Toronto (Ontario)
Mme Lise Bourgeois, Ottawa (Ontario)
M. Roger Paul, Chef de mission, Ottawa (Ontario)

7.0 LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES EN SUISSE

7.1 BERNE

M. Hans Ambühl, Secrétaire général de la CDIP
Mme Silvia Mitteregger, Cheffe du domaine Échange, Fondation ch, Soleure
M. Olivier Maradan, Secrétaire adjoint, CDIP
M. Michel Rohrbach, Chef suppléant du centre d'information IDES, CDIP
M. Bernard Wicht, Chef de l'Unité de coordination Culture et société, Organisations internationales (CDIP)

7.2 NEUCHÂTEL/LA CHAUX-DE-FONDS

M. Laurent Feuz, Directeur de l'École secondaire La Chaux-de-Fonds
M. Philippe Gnâgi, Chef du département de l'Éducation, de Culture et des Sports
M. Didier Berberat, Conseiller aux États
M. Jean-Claude Marguet, Chef de service de l'enseignement obligatoire
Mme Anne-Marie Broi, Chercheure, Service de l'enseignement obligatoire
Mme Françoise Jeandroz, Directrice d'école à la retraite et guide
Mme Vivianne Houlmann, Directrice du secteur nord-est

M. Vincent Cavaleri, Directeur adjoint de l'École secondaire La Chaux-de-Fonds
M. Olivier Miserez, Coordonnateur du programme OASIS
Mme Sabine Clémence
M. Alain Reymond, Coordonnateur du programme CRIC
M. Didier Yerly

7.3 GENÈVE

M. Michel Chinal, Directeur du Campus de la Châtaigneraie
M. Jean-Guy Carpentier, Directeur du Campus Grande Boisière
M. Paul Ellis, Directeur du Développement, Baccalauréat international
M. Ake Sörman, Directeur régional adjoint, Baccalauréat international

6.0 CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE



7.0 QUELQUES PHOTOS DE LA VISITE



Présents sur la photo : M. Darrell Samson, MM. Paul Ellis, Directeur du Développement et Ake Sörman, Directeur régional adjoint au Baccalauréat international, M. Roger Paul, M. Réal Samson, accompagnateur et rédacteur du présent rapport.